

GENDARMERIE NATIONALE  
 GROUPEMENT  
 COMPAGNIE  
 UNITE  
**BRIGADE D'**  
 PROCÈS VERBAL N° **899- 08/07 / 1976**  
 ANALYSE - RÉFÉRENCE

**PROCÈS-VERBAL  
 DE  
 RENSEIGNEMENTS  
 ADMINISTRATIFS**

**DUVI** PIÈCE N° 1  
 AFFAIRE C  
**Veuve R**  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE  
**76300256**  
**7.7.76**

**Observation d'un Objet Volant Non Identifié.**

**CODE**

NOUS SOUSSIGNÉS

VU LES ARTICLES

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE **8.07.1976** A **15** HEURE(S), au bureau de notre Brigade, se présente madame **C** **J** **veuve R**, âgée de **ans** demeurant **à**.

Cette personne aurait vu évoluer un objet non identifié au-dessus de l'immeuble où elle réside.

Madame **C** a aperçu, le **7 Juillet 1976** à **19 heures 20**, un objet sphérique brillant de couleur verte. Cet objet mesurait **1,25 m** de diamètre. A cet objet étaient accolés cinq petites sphères éblouissantes.

L'objet aperçu se déplaçait au dessus de la ville dans le sens

Lors des faits, madame **C** était accompagnée de son arrière-petit-fils âgé de **ans**. L'intéressée et son arrière petit fils ont observé ce phénomène durant une minute environ.

Contact pris avec le responsable de l'aéro-club d' **d'** il nous est répondu qu'aucun exercice de vol n'a été effectué au-dessus d' **d'** le **7.7.1976** à l'heure indiquée.

Nous adressons un message à notre Commandant de Compagnie.

Mentionnons qu'un orage a sévi sur la région **en soirée** du **7 juillet 1976**, mais que celui-ci était terminé depuis environ une demi-heure lorsque madame **C** a aperçu cette boule lumineuse.

Contact a été pris avec divers locataires de l'immeuble où réside Madame **C**, et des immeubles avoisinants, mais aucune autre personne ne semble avoir constaté ce même phénomène.

A ce jour aucun renseignements concernant cette affaire n'a été recueilli.

**CODE**

COMMANDEMENT PROVINCIAL  
 DE LA GENDARMERIE  
**14 AOUT 1976**  
 N° /3 (2B)  
 DESTINATION :

DIRECTION DE LA GENDARMERIE  
 COURRIER ARRIVÉ  
**026875 E 18 AOUT 76**

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<b>VOIR FEUILLET JOINT</b>	LE <b>4.08.1976</b>	LE COMMANDANT D'UNITE Général Commandant le C.R.G.N. à
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	SIGNATURE ET CACHET	

**EXPEDITIONS :**

1 ère	<input type="checkbox"/>	Parquet / ( + Copie )
2 ème	<input type="checkbox"/>	Général Commandant la 6 <sup>e</sup> R.M.
3 <sup>e</sup> ème	<input checked="" type="checkbox"/>	S/Direction de la Gendarmerie ( + Copie )
4 ème	<input type="checkbox"/>	Préfet .
5 ème	<input type="checkbox"/>	Général Commandant la F.M.T.A.G. - 1ère R.A.
6 ème	<input type="checkbox"/>	Archives.

GROUPEMENT

YONNE

COMPAGNIE

AVALLON

UNITÉ

BRIGADE D'AVALLON

P.V N° 899 / 1976

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CHATELAIN Jeanne  
Veuve RENARD.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

C

J

Veuve R

RÉFÉRENCES

CE JOUR 08.07.1976

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

S

V

Gendarme

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons au bureau de notre Brigade:

C J veuve R ans retraitée demurant  
appartement n° 95 née le  
des feux J et de P H -LDECLARATION : Il est exact que le 7 juillet 1976, vers 19 heures 20  
qu'au-dessus du n°

j'ai aperçu comme une étoile filante qui arrivait.

Quelques instants après, j'ai distingué une grosse boule bril-  
lante de couleur verte de la grosseur d'une roue de camion. Sur la  
devant de celle-ci, il y avait comme 5 petites lumières brillantes  
qui clignotaient et qui éclairaient cette grosse boule.Cette boule venait du ciel, a passé au-dessus de notre bâtiment  
et s'est dirigée vers le magasin de laLors des faits, il y avait mon arrière-petit-fils âgé de  
qui a vu les mêmes choses que moi.Cette chose ne se déplaçait pas tellement vite car on a eu le  
temps de la distinguer. Le phénomène s'est déroulé durant une  
minute environ.L'objet se déplaçait à environ 2 mètres au-dessus du toit, et  
il n'y avait qu'une seule boule.

Lorsque j'ai aperçu ces faits l'orage était terminé.

Le 8.07.1976 à 15 heures 30

Lecture faite persiste et signe au carnet de déclarations.